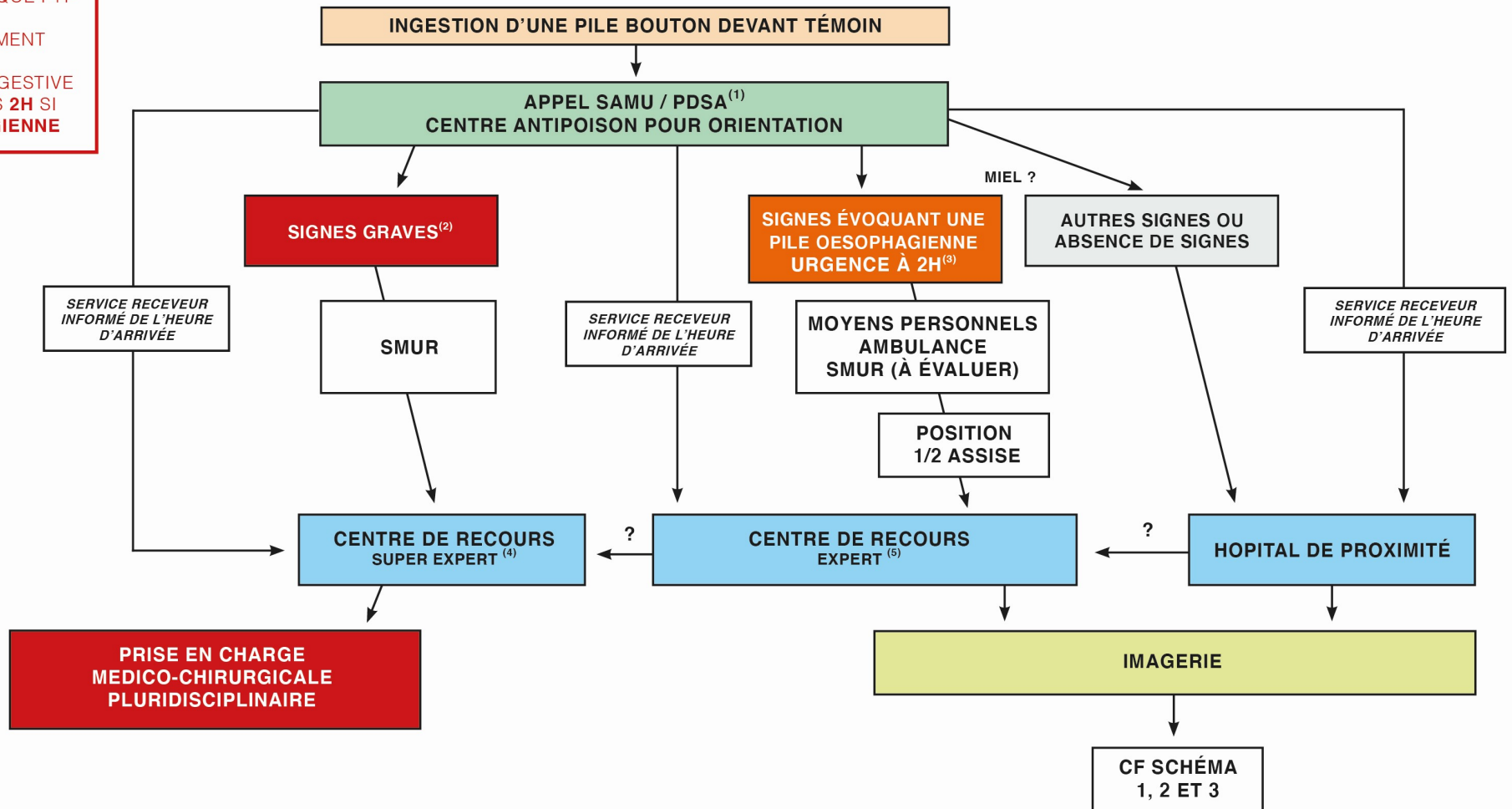


RÉGULATION : PRISE EN CHARGE D'UN ENFANT AYANT INGÉRÉ UNE PILE BOUTON DEVANT TÉMOIN

OBJECTIF

RADIO THORACIQUE F+P ET ABDOMINALE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE POUR **ENDOSCOPIE** DIGESTIVE HAUTE DANS LES **2H** SI **PILE OESOPHAGIENNE**



(1) PDSA

PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES

(2) SIGNES DE GRAVITÉ :

- MALAISE ET PÂLEUR PERSISTANTS
- HÉMATÉMÈSE
- DÉTRESSE RESPIRATOIRE
- INSTABILITÉ HÉMODYNAMIQUE

(3) URGENCE A 2H

- DYSPHAGIE OU DÉGLUTITION DOULOUREUSE
- HYPERALORRHÉE
- DOULEUR THORACIQUE

(4) SUPER EXPERT

HÔPITAL EXPERT CAPABLE DE RÉALISER EN URGENCE ET H24 UNE INTERVENTION CHIRURGICALE THORACIQUE ET VASCULAIRE CHEZ L'ENFANT.

(5) EXPERT

HÔPITAL CAPABLE DE RÉALISER EN URGENCE ET H24 UNE ENDOSCOPIE DIGESTIVE HAUTE CHEZ L'ENFANT.